

Pré-rentrée et rentrée scolaires 2020

Muller, Fabien

ven. 28/08/2020 15:38

 9 pièce(s) jointe(s) (1 Mo)

Guide_Rentree_2020.pdf; PVP_Atelier.pdf; PVP_Avis_de_reprise.pdf; PVP_Cumul_Activitee.pdf; PVP_Emploi_du_temps.pdf; PVP_Emploi_du_temps_EPS.PDF; PVP_Proces_verbal_d_installation.pdf; PVP_Sejours.pdf; PVP_Autorisation_d_absence.pdf;

Madame, Monsieur,
Cher.e.s collègues,

Je souhaite tout d'abord, en dépit du contexte particulier que nous connaissons, une très bonne rentrée scolaire 2020 !

J'ai le plaisir de vous adresser en pièces jointes **vos documents de rentrée** :

- **Un guide de rentrée** entièrement remanié qui rassemble l'essentiel des informations relatives aux démarches administratives (RH, administratives, métier) et les principales informations utiles dans votre quotidien professionnel.
- **Les différents formulaires** nécessaires pour votre prise de poste (procès-verbal d'installation, emploi du temps...) et durant l'année (demande d'autorisation d'absence, de cumul d'activité, etc...)

Vous pourrez retrouver l'ensemble de ces documents sur le site IntraParis DASCO dans [une nouvelle rubrique](#) regroupant toutes les informations et démarches administratives courantes. La [page des professeur.e.s de la Ville de Paris](#) a également été refondue et s'enrichira progressivement de vos projets et réalisations au fur et à mesure de l'année.

De plus, **une nouvelle adresse électronique, plus claire, a été mise en place pour transmettre vos demandes et formulaires ou tout simplement contacter les équipes de la cellule « métier »** : vpv@paris.fr. Pour faciliter le suivi de vos demandes, il vous est demandé de préciser en objet de vos courriels envoyés à cette adresse votre prénom, nom, discipline et le motif de votre message.

Malgré les exigences que la situation sanitaire nous impose, je sais que vous aurez à cœur de faire vivre les projets et réalisations dans vos écoles ou d'en impulser de nouveaux. Qu'il s'agisse des événements scolaires tels que les Semaines sportives – dont une édition sur le thème de l'olympisme sera proposée – de la première Journée des Arts plastiques ou de projets développés localement. Aussi, nous travaillerons avec vos collègues professeur.e.s-relais et Mesdames BOLEAT, MORGAN et VILLAIN, coordonnatrices des projets scolaires au sein du Bureau des Moyens Éducatifs, pour appuyer et relayer ces projets.

Enfin, plusieurs d'entre vous nous ont fait part de questions sur les modalités de reprise du travail la semaine prochaine. À la suite du message que vous a adressé Madame Annick SOULIER, cheffe du pôle des enseignements et des projets scolaires, je souhaite vous apporter les informations suivantes.

La reprise des apprentissages en présentiel et l'objectif du retour en classe de tous les élèves ne permettent pas la poursuite de l'enseignement à distance. **L'ensemble des professeurs de la Ville de Paris participera aux réunions de pré-rentrée du lundi 1^{er} septembre dans leurs écoles d'affectation et prendra en charge leurs classes conformément aux décisions d'affectation notifiées en juillet.**

Des mesures sanitaires ont naturellement été décidées : des masques chirurgicaux seront fournis aux professeurs de la Ville de Paris comme à l'ensemble des agents municipaux (prendre contact avec le ou la responsable éducatif ville ou le ou la gardien.ne de l'école pour obtenir un masque ou, en cas de difficulté, contacter votre professeur.e-relais). Ce masque doit être porté pendant toute la durée de votre présence dans l'école et, selon les règles fixées par les différentes directions gestionnaires, dans les installations sportives, conservatoires, etc.

Les consignes sanitaires de la DASCO relatives au fonctionnement des écoles et aux conditions de travail des professionnels qui y interviennent insistent particulièrement sur la nécessité de respecter et faire respecter par les élèves la bonne application des gestes barrières efficaces pour lutter contre la propagation du virus. En lien avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, vous serez également conduits à repenser vos modalités d'intervention auprès des élèves (réaménagement des salles, adaptation de vos pratiques pédagogiques et activités, précautions d'utilisation, de nettoyage et de rangement du matériel...). Du gel hydro-alcoolique est disponible dans chaque établissement, qui ont également été dotés de produits virucides pour assurer un nettoyage et une désinfection efficace des locaux et mobiliers.

Les agents souffrant d'une des 11 pathologies énumérées par le décret n° 2020-521 du 5 mai 2020 identifiant les personnes plus particulièrement vulnérables à la Covid-19 doivent prendre contact avec le service de médecine préventive (tél. : 01 44 97 86 40 ; courriel : drh-medecinepreventive@paris.fr) afin qu'une autorisation spéciale d'absence leur soit délivrée ou, notamment en cas de maladie, transmettre un avis d'arrêt de travail selon la procédure habituelle (voir « Arrêt de travail pour motif médical », page 22 du guide de rentrée 2020).

Vous serez naturellement informé.e en cas d'évolution de ces consignes en cours d'année.

Vos interlocuteur.rice.s habituel.le.s du Bureau des Moyens Éducatifs sont à votre écoute pour vous accompagner tout au long de cette année scolaire. Sur ce point, nous aurons le plaisir d'accueillir M. Sylvain RIOU à compter du 7 septembre qui sera chargé du secteur EPS en remplacement de M. Ali YAHIOUI qui rejoint la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires.

Vos professeur.e.s-relais assurent également l'interface avec les services centraux pour relayer vos questions, soutenir vos projets et vous apporter un appui logistique et organisationnel.

Bien cordialement,



Fabien Muller
Chef du Bureau des Moyens Éducatifs
Direction des Affaires Scolaires
Sous-Direction de la Politique Éducative
01 42 76 37 51
3, rue de l'Arsenal • 75004 Paris

